

CHARTRE D'ENGAGEMENT ECOWATT DES ENTREPRISES ET FEDERATIONS PROFESSIONNELLES

PREAMBULE

Porté par RTE et l'ADEME, EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et collectivités d'adopter une consommation d'énergie responsable et de contribuer ainsi à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Véritable météo de l'électricité, EcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. A chaque instant, des signaux clairs guident les consommateurs pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation nationale d'électricité. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures ou en réduire leur durée.

Les entreprises et fédérations professionnelles sont des acteurs et des relais essentiels dans le dispositif de sensibilisation à ces enjeux du « consommer au bon moment » et plus généralement de la maîtrise de la demande en énergie. Pour ces raisons, elles peuvent intervenir dans le déploiement de ces bonnes pratiques en matière de consommation d'électricité à différents titres :

- En tant qu'employeur par des actions de sensibilisation de leurs salariés / partenaires / fournisseurs
- En tant que relais du signal Ecowatt vers leurs clients
- En tant que consommateur responsable via des actions de modération ou de décalage de leur consommation d'électricité

Cette démarche est le plus souvent intégrée à la démarche RSE des entreprises.

S'associer à Ecowatt, c'est rejoindre une communauté d'acteurs engagés, dont les efforts peuvent avoir un véritable impact.

Ecowatt donne une traduction concrète supplémentaire à vos engagements RSE et vous permet de mobiliser vos collaborateurs autour d'un projet d'intérêt public, notamment lors des périodes de fortes tensions sur le système électrique.

OBJET

Par la signature de la présente charte, *Clear Channel France*, représenté(e) par Madame Boutaina ARAKI en sa qualité de Présidente, souhaite marquer son implication en faveur d'une meilleure consommation de l'électricité, et concourir à limiter les risques de sécurité d'alimentation en électricité en France.

Elle choisit de concrétiser cet engagement en particulier par la réalisation des actions ci-dessous identifiées, qui lui permettront de prendre une part active au déploiement des bons gestes.

Pour accompagner *Clear Channel France* dans son action visant à mobiliser et à fédérer son écosystème de fournisseurs et de partenaires, ses clients et ses salariés autour de la démarche EcoWatt, RTE et l'ADEME fourniront tout le soutien pédagogique nécessaire, et notamment un kit de communication.

ENGAGEMENT D'UNE DEMARCHE D'ECONOMIES D'ENERGIE STRUCTURELLES

Une ambition ...

Clear Channel France s'est engagée dans une stratégie bas carbone en 2020 en se donnant deux ambitions :

- Réduire de 20% son bilan carbone, en 2023, par rapport à 2018
- Réduire de 50% son bilan carbone, en 2030, par rapport à 2018

Ces ambitions concernent la totalité des trois (3) scopes et le plan d'action vise donc à réduire drastiquement les émissions actuelles avant de compenser les éventuelles émissions résiduelles.

Pour rappel, les scopes 1 et 2 concernent les émissions directes et indirectes liées au gaz, à l'électricité et au carburant. Le scope 3 concerne toutes les émissions indirectes, achat de marchandise, de services, utilisation des produits, ...

A fin 2022, Clear Channel France projette d'atteindre, avec une (1) année d'avance, son objectif de 20% de réduction attendu, de son Bilan carbone.

...qui s'appuie sur des actions structurantes ...

La maîtrise de nos consommations énergétiques et surtout leur diminution participent évidemment à la réduction de notre empreinte carbone et nous mettons déjà en œuvre les actions suivantes :

- 100% de nos contrats d'électricité en propre sont des contrats « électricité renouvelable »
- L'ensemble des nouveaux mobiliers que nous installons est équipé d'éclairage 100% LED
- Nous avons établi un cahier des charges environnemental pour notre parc de bâtiments
 - Nous vérifions que le bâtiment dispose d'une certification de type HQE pour bâtiments neufs ou rénovés : BBC, BBCA, BREEAM ou LEED, Effiénergie,
 - Nous nous assurons que le résultat du DPE est satisfaisant
 - Nous vérifions le type d'éclairage en privilégiant les éclairages LED
 - ...

Et parce que nous sommes convaincus, chez Clear Channel France qu'une démarche d'économie d'énergie est l'affaire de tous, nous avons créé un groupe de travail dédié, dans le but de répondre de manière agile et efficace aux enjeux énergétiques et déployer massivement les actions définies.

...que nous entendons renforcer

Au travers de la présente charte, Clear Channel France s'engage, en sus des actions déjà mises en œuvre, à mettre en place les actions suivantes :

SUR LES BATIMENTS :

- Plafonner le jour, la température de consigne du chauffage à 19°C dans les locaux occupés dont nous sommes propriétaires et en faire la demande auprès des bailleurs des locaux loués ;
- Plafonner la nuit et les week-ends, la température de consigne du chauffage à 15°C dans les locaux occupés dont nous sommes propriétaires et en faire la demande auprès des bailleurs des locaux loués ;
- En dessous de 26°C, ne pas déclencher la climatisation.
- Optimiser l'éclairage de nos bâtiments et en faire la demande auprès des bailleurs des locaux loués (installation de détecteurs de présence là où ce n'est pas déjà le cas, cartographier les horaires d'occupation/présence, ...)
- Nommer un « Référent Sobriété » sur chaque site afin de s'assurer de la bonne prise en compte et de la bonne application de ces actions

SUR LES MOBILIERS DE COMMUNICATION EXTERIEURE EXPLOITES :

- Limiter les horaires d'éclairage de nos mobiliers en allant au-delà des dispositions réglementaires nationales en procédant à leur extinction de minuit à 6h, à minima
 - Immédiatement là où c'est possible,
 - Dès que cela sera possible, ailleurs, où des modifications techniques sont nécessaires
- Intégrer les principes de l'éco-conception dans nos process d'ingénierie :
 - Formation de nos équipes techniques aux techniques d'éco-conception et aux outils existants
- Diminuer la consommation énergétique liée à la fabrication des mobiliers en travaillant sur la rénovation de mobiliers, le recyclage et le réemploi des mobiliers afin d'éviter l'extraction et l'utilisation de nouvelles matières premières
- Privilégier les écrans les moins énergivores, pour l'installation des nouveaux mobiliers digitaux

LES ENGAGEMENTS DE CLEAR CHANNEL FRANCE EN LIEN AVEC LES SIGNAUX ECOWATT

Les actions sont à entreprendre ou accentuer en cas de signal orange et rouge, durant les pics de consommation (principalement 08h-13h et 18h-20h)

Clear Channel France s'engage, à développer les actions suivantes :

- Communiquer et valoriser en son sein le dispositif EcoWatt à l'aide des supports mis à disposition, sur ses canaux de communication (lettre interne) sur son intranet
- Sensibiliser les collaborateurs aux écogestes sur le lieu de travail et à leur domicile
 - Diffuser un guide des écogestes adapté
 - S'appuyer sur les « Référents Sobriété » pour promouvoir les écogestes
- En amont des alertes oranges et rouges EcoWatt :
 - Relayer les signaux d'alerte auprès de la population via ses mobiliers numériques
 - Compte à rebours de l'alerte
 - Diffusion des messages Ecowatt
 - Créations de supports de communication dédiés : Vidéos de conseils écogestes
 - Promotion d'Ecowatt
 - Relayer les signaux d'alerte après de ses collaborateurs, via ses canaux de communication internes et sur son intranet
- Lors des alertes orange et rouges EcoWatt :
 - Eteindre les écrans de diffusion de la communication interne dans les bâtiments
 - Inciter à l'usage des escaliers afin de réserver les ascenseurs aux PMR
 - Limiter la recharge des véhicules électriques pendant les horaires de forte tension
 - Baisser le chauffage de 1°C supplémentaire (passer de 19°C à 18°C), dans les locaux où il est possible de le faire
 - ...

INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE DE RTE AU SEIN DE L'ENTREPRISE PARTENAIRE

Afin de faciliter les échanges entre les différents acteurs de la démarche EcoWatt, le partenaire identifie un interlocuteur privilégié au sein de ses équipes :

Nom : Loisel

Prénom : Célia

Fonction : Responsable Développement Durable / Référente Sobriété

Téléphone : + 33 (0)680473032

Adresse électronique : celia.loisel@clearchannel.fr

Adresse postale : 24/26 quai Alphonse Le Gallo, 92100 Boulogne Billancourt

COMMUNICATION

RTE valorise auprès des médias les engagements des partenaires Ecowatt. Durant et hors période de tension.

Lors des situations de tension sur le système électrique (alerte rouge), Ecowatt serait la plate-forme d'information unique vers laquelle tous les Français seraient renvoyés pour trouver des informations sur les éventuelles coupures.

L'attention des médias serait portée sur les exemples concrets d'engagements d'entreprises partenaires.

Si une opportunité se présentait, souhaitez-vous être contacté par RTE pour témoigner sur votre engagement, notamment sur le site internet EcoWatt ou auprès des médias ?

Oui Non

Souhaitez-vous que le logo de votre collectivité soit inséré sur le site EcoWatt, dans la rubrique « partenaires » ?

Oui Non

Fait à Boulogne Billancourt le 24/11/2022 Signature

Tampon du partenaire